

Concours de *La Nouvelle George Sand* de Déols en Berry

Préambule

Le concours de *La Nouvelle George Sand* de Déols en Berry est un concours de nouvelles littéraires, écrites par des femmes, en langue française.

Enraciné dans le Berry auquel George Sand était indéfectiblement attachée, le concours a été fondé en 2004 en hommage à l'écrivain, à son combat humaniste en faveur des femmes, et aux valeurs que la langue française véhicule. Le concours étant par ailleurs soucieux de promouvoir la langue française, les règles d'orthographe et de grammaire doivent être respectées.

Les textes devront présenter les caractéristiques génériques d'une nouvelle, genre narratif court : une histoire brève mais intense, ancrée dans un milieu spécifique, surprenant le lecteur, avec des personnages peu nombreux mais bien caractérisés, une action dense et resserrée, et une chute de préférence inattendue, sans conclusion morale ou didactique.

Le texte lauréat de la Nouvelle George Sand sera primé pour l'originalité de l'histoire, l'intensité de la narration, la qualité de la langue, la puissance et la beauté de l'écriture, ainsi que le respect du thème.

Deux autres prix distingueront des nouvelles écrites par de jeunes talents qui méritent d'être soutenus.

D'autres textes, également remarquables par le jury seront encouragés par la publication.

Article 1 – Thème 2021

Les nouvelles de l'édition 2021 doivent s'inscrire dans le thème « Grain de sable ».

Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert aux femmes, sans distinction d'âge, de nationalité ni de lieu de résidence. Pour concourir, les nouvelles, rédigées en langue française dans un style libre, doivent respecter le présent règlement.

Les nouvelles doivent être libres de droits et ne devront faire l'objet d'aucune publication en livre, recueil, revue, magazine ou site internet avant le 1^{er} octobre 2021.

Les textes publiés par l'Harmattan dans le recueil 2021 de la *Nouvelle George Sand* ne pourront pas être édités par ailleurs avant un délai de 30 jours suivant la parution du recueil ; passé ce délai, les textes sont utilisables librement par leurs auteures.

Les œuvres non publiées dans le recueil peuvent être utilisées librement par leurs auteures dès l'annonce des résultats de l'édition sur la page Facebook et/ou le site internet du concours.

Il n'y a aucune restriction à l'utilisation des textes sur les sites ou blogs personnels. L'envoi de plusieurs textes par une même candidate annule automatiquement sa participation. Le Prix de la Nouvelle George Sand ne pourra être attribué qu'une seule fois à une même candidate.

Les pseudonymes ne sont pas admis. Il est par ailleurs recommandé de privilégier une adresse mél comportant nom et prénom.

Les membres du jury, de l'association organisatrice, les partenaires et les membres de leurs familles ne sont pas autorisés à participer au concours.

NB : toute nouvelle envoyée ne pourra être corrigée ni remplacée après l'envoi.

Article 3 - Frais de participation

Les frais de participation étant exclusivement affectés à l'organisation du concours, ils ne pourront être remboursés.

Montant des frais de participation :

- moins de 18 ans (au 6 juin 2021) : 5 euros
- de 18 à 26 ans (au 6 juin 2021) : 8 euros
- 26 ans (révolus au 6 juin 2021) : 14 euros
- Les nouvelles adressées par des candidates ne possédant pas la nationalité française sont exonérées des frais de participation
- Candidates de nationalité française résidant à l'étranger et n'étant pas en mesure d'adresser un chèque de participation : joindre à l'envoi des nouvelles des timbres postaux pour une valeur équivalente à 8 euros minimum.

✚ Situations particulières : nous contacter.

Article 4 – Conditions de présentation - Modalités d'envoi des nouvelles, du formulaire d'inscription, des frais de participation

4- 1 Présentation des nouvelles :

Le titre de la nouvelle (impérativement différent de l'intitulé du thème) figurera en en-tête de chaque page (aucun autre signe distinctif ne devra apparaître sur la nouvelle).

Les nouvelles doivent comporter un maximum de 19000 signes (signes = caractères + espaces)

Les nouvelles sont imprimées sur feuilles A4 (21 x 29,7cm), en police de caractères Times New Roman ou équivalent, et en corps 12.

Les pages seront numérotées (de préférence en bas à droite).

Il est recommandé d'adopter un interlignage de 1,5 et des marges d'environ 3-4cm

4-2 Envoi des nouvelles et du formulaire de pré-inscription en ligne :

Les nouvelles doivent être adressées via l'onglet « inscriptions » du site internet www.concours-georgesand.fr, de préférence au format Word (OpenOffice peut être admis).

Le formulaire de pré-inscription, présent sur le même onglet « inscriptions », doit être intégralement renseigné, sans oublier la ville, le code postal ni le numéro de téléphone...

4.3 Bulletin de confirmation d'inscription et règlement des frais de participation (le cas échéant) :

Un courrier postal comportant :

- Un bulletin d'inscription (imprimé sur papier libre ou écrit à la main de façon lisible) comprenant nom, prénom, âge et profession, adresse complète, numéro de téléphone, adresse électronique, titre de la nouvelle.
- Un chèque à l'ordre de la Nouvelle George Sand ou des timbres postaux le cas échéant ; autres situations, voir l'article 3 du règlement.
- L'autorisation parentale de participation pour les mineures.

Ce courrier postal est à adresser à : la Nouvelle George Sand c/o Monsieur Gérard Robin 26, rue de Coings 36130 Déols.

Article 5– Date d'envoi et de réception

Les nouvelles devront être postées sur le site internet www.concours-georgesand.fr entre le 8 mars 2021, Journée internationale des droits des femmes, et le 6 juin 2021. Le courrier postal, le bulletin de confirmation d'inscription ainsi que les frais de participation et l'autorisation pour les mineures, devront être postés au plus tard le 6 juin 2021, cachet de la poste faisant foi. Nota : il est recommandé de procéder à l'envoi électronique et à l'envoi postal de façon rapprochée, dans la mesure du possible.

Article 6 – Prix 2021

- Grand Prix de la Nouvelle George Sand -prix Lenzi-, d'un montant de 1000 euros, et édition par l'Harmattan.
- Prix CBS Conseil, d'un montant de 500 euros, attribué à une candidate âgée de 18 à 26 ans et édition par l'Harmattan.
- Prix de Déols en Berry d'un montant de 500 euros, attribué à une candidate âgée de moins de 18 ans au 6 juin 2021 et édition par l'Harmattan.
- Prix d'encouragement : des textes distingués par le jury et retenus par l'Harmattan seront publiés dans le recueil 2021.

Si des circonstances particulières ne permettraient pas l'attribution d'un prix ou l'édition du recueil, les organisateurs et les membres du jury ne pourraient en être tenus responsables.

Édition

La publication par l'Harmattan des nouvelles distinguées par le jury est faite à compte d'éditeur, aux conditions définies par lui. D'éventuels droits d'auteurs, relevant des conditions habituelles ou particulières de l'Harmattan, seraient attribués à l'association organisatrice.

A noter : L'Harmattan consent aux auteures une remise de 30 % sur l'ensemble de son catalogue, et donc sur les recueils de la Nouvelle George Sand.

Le fait de concourir vaut déclaration de la part des candidates que seuls des textes originaux et n'ayant pas été primés par ailleurs peuvent être présentés au concours, et qu'elles en autorisent la publication comme indiqué ci-dessus. En cas de constat avéré de plagiat d'œuvres ou de parties d'œuvres existantes, les candidates subiraient seules les conséquences juridiques des actes dont elles seraient responsables, notamment en cas de publication des textes incriminés.

Les auteures publiées restent propriétaires de leur nouvelle. Elles autorisent néanmoins les organisateurs à la publier, sans pour autant se prévaloir de droits d'auteurs. Les auteures attestent être titulaires de l'intégralité des droits patrimoniaux afférents à leur nouvelle.

Les candidates distinguées s'engagent à apporter à leur texte les retouches que l'éditeur considérerait indispensables à la publication.

Article 7– Jury

Le jury est composé de bénévoles ayant des compétences leur permettant de porter un jugement qualifié sur les œuvres soumises à leur appréciation. La présidente du jury est garante du strict respect des critères littéraires du concours, de la qualité des débats et de l'indépendance des choix du Jury.

Le Jury est responsable de ses choix et n'a pas obligation de les justifier. Ses décisions sont sans appel.

Article 8 – Communication des résultats

Les résultats seront communiqués individuellement aux seules lauréates et seront affichés sur le site du concours, à une date qui sera précisée sur la page Facebook de la Nouvelle George Sand.

Aucune information relative aux textes non retenus par le jury ne sera communiquée. Les jurés sont tenus à la discrétion quant aux délibérations ; ils ne sont par principe pas autorisés à émettre des avis, conseils et recommandations aux auteures des textes soumis à leur jugement.

Article 9 – Remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu à Déols en Berry (36) au cours de l'automne 2021, sous réserve des conditions sanitaires ou économiques.

Si la remise des prix peut avoir lieu à Déols, les frais d'hébergement (repas, hôtel) des lauréates du Prix de la Nouvelle George Sand / prix Lenzi, du Prix de Déols en Berry et du prix CBS, seront pris en charge par l'Association, mais non les frais de transport.

Poser sa candidature implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions du jury.